



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E195977

VALABLE JUSQU'AU 22/09/2026

ÉDITÉ LE

18/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/06/2020

Forme juridique : AUSARLSCOOP

Capital : DEPUIS LE 06/07/2023

5 350

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER

Siret : 885 016 154 00027

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3000104-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10957147704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10957147704

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : L'ATELIER COOPERATIF 34

ROUTE DE LAGAMAS
TIERS LIEU L'ALTERNATEUR
34725 SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS

Téléphone : 06 78 22 37 15

Fax :

Portable : 06 98 18 10 14

Site Internet : <http://ateliercoop34.fr/>

E-mail : contact@ateliercoop34.fr

Responsabilité légale :

BEAUGEOIS ANNE ASSOCIÉ(E) GÉRANT(E) / MARQUET-HOUEL LOLA
ASSOCIÉ(E) GÉRANT(E)

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	25/09/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	07/05/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Poêle ou insert bois	25/09/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	11/07/2024
o Ventilation mécanique	11/07/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/07/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/07/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	11/07/2024
o Isolation des combles perdus	11/07/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	11/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.